

COMPTE RENDU :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 26 février 2009 à Chanteuges

Présents : Mmes Chantal FARIGOULE GUEY, Catherine JAMMES, Annie PLANTIN, Mathilde PIGEON, Marie-Thérèse ROUBAUD, Christiane LONJON, Aline MICHEL et Maguy BOUCHE; Mrs Franck NOEL-BARON, Jean-Paul PASCAL, Bernard VISSAC, Joseph VISSAC, Jean-Pierre KREMBSER, Joseph TORRENT, Franck MASSEBOEUF, Denis FOURY, Jean-Marc CHASSEFEYRE, Fabrice BRUNET, Alain CUSSAC, Didier MARTIN, Roger GAUTHIER, Noël JOUVE, Marc VAN DER WINDT, Serge ROCHER, Gérard MATHON, Robert CHAUSSE, Gilles RUAT, Roger PORTAL et Hervé HUGON.

Représenté : Mr Jean-Hervé AMBLARD par Mr Michel VIALARD

Excusés : Mrs Stéphane VISSAC, Jean-Michel DURAND et Louis BARTHELEMY

Absent : Mr Guy BRUSTEL

Assistés également : Melle Caroline SCHELL, Mrs Pierre-Olivier MALARTRE et Eric AUBERT

Secrétaire de séance : Mr Jean-Paul PASCAL



Rappel de l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation des précédents CR

Finances, programmation et travaux

- 2- Présentation et vote du CA – Budget principal 2008
- 3- Affectation des résultats de fonctionnement du budget principal 2008
- 4- Présentation et vote du CA – Budget annexe ferme du PRADEL 2008
- 5- Affectation des résultats de fonctionnement du budget annexe ferme du PRADEL 2008
- 6- Présentation et vote du CA – Budget annexe ZAE de Chambaret 2008
- 7- Affectation des résultats de fonctionnement du budget annexe ZAE de Chambaret 2008
- 8- Adoption des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes ferme du Pradel et ZAE de Chambaret
- 9- Présentation et débat d'orientations budgétaires 2009
- 10- Admission de titres en non valeur pour le ramassage scolaire et la halte garderie
- 11- Demande de subvention FEADER pour le Val Fleuri
- 12- Demande de subvention DGE 2009 pour la 2^{ème} tranche de travaux de l'école de Pinols

Développement économique, agriculture et tourisme

- 13- Validation de l'APD de la ZAE de Chambaret et du permis d'aménager

Affaires scolaires, enfance/jeunesse, culture et sport

- 14- Autorisation pour la signature d'une convention avec la FF de Cyclisme pour l'espace VTT
- 15- Adoption d'une convention avec l'Association Etudes et chantiers pour l'organisation d'un chantier international de jeunes

Administration

- 16- Désignation de 2 délégués communautaires à la Commission Locale d'Insertion de Brioude

- 17- Questions diverses



Le Président ouvre la séance du Conseil Communautaire et souhaite la bienvenue à tous les délégués sur la Commune de Chanteuges.

Mr Jean-Paul PASCAL est désigné secrétaire de séance.

Le Président donne lecture à l'assemblée des PV des réunions tenues par le bureau dans ses séances des 9 janvier et 6 février 2009.



1- VALIDATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le procès verbal de la précédente réunion du Conseil est validé à l'unanimité des présents.

2- PRESENTATION ET VOTE DU CA – BUDGET PRINCIPAL 2008

Le Président propose à Mr Robert CHAUSSE et Eric AUBERT d'assurer la présentation du compte administratif 2008 du budget principal.

En section de fonctionnement : DEPENSES

- Charges à caractère général : 620 149,10 € soit 86 % de la prévision
- Charges de personnel : 325 382 € soit 97 % de la prévision
- Autres charges de gestion courante : 1 069 180,18 € soit 99 % de la prévision
- Charges financières : 21 292,70 € soit 93 % de la prévision
- Attributions de compensation : 1 291 173,91 € soit 100 % de la prévision
- Amortissement et charges exceptionnelles : 65 175,60 soit 99,5 % de la prévision

Soit un total de dépenses de fonctionnement de 3 392 353,49 €

RECETTES

- Produits des services : 68 503,35 € soit 77 % de la prévision
- Impôts et taxes : 2 329 345 € soit 104 % de la prévision
- Dotations et participations : 1 449 855,72 € soit 109 % de la prévision
- Autres produits de gestion : 74 758,36 € soit 107 % de la prévision
- Produits exceptionnels : 26 763,22 € soit 77 % de la prévision

Soit un total de dépenses de fonctionnement de 3 949 225,65 €

En section d'investissement : DEPENSES

20 % de la prévision soit 257 392,97 € a été réalisé :

- Remboursement du capital de la dette : 17 724,38 €
 - OPAH : 27 941,39 €
 - Espace VTT : 34 348,57 €
 - Equipement et mobilier : 14 576,04 €
 - Halle des Sports : 30 775,84 €

Etudes diverses : 13 754,08 €
Enfance/Jeunesse : 46 271,28 €
Amortissement : 11 352,01 €
Espace Entreprendre : 4 341,17 €
Restauration des écoles : 37 303,09 €
ZAE de Chambaret : 13 968,67 €
Aire des gens du voyage : 5 036,45 €

RECETTES

19 % de la prévision soit 276 501,22 € a été réalisé :

- Excédents capitalisés : 80 000 €
- Amortissement : 65 191,28 €
- Assainissement : 35 756 €
- Restauration des écoles : 62 670,94 €
- FCTVA : 32 203 €
- Logement : 680 €

Mr Franck MASSEBOEUF fait remarquer qu'il est difficile de s'y retrouver entre la présentation synthétique qui a été projetée et le support papier remis aux Conseillers Communautaires. De plus, il rajoute que les totaux de la section d'investissement ne sont pas les mêmes que ceux fournis sur le CA du budget général.

En réponse, il est précisé que le document support papier détaille les dépenses / recettes article par article alors que le document projeté s'attache à le faire chapitre par chapitre. Enfin, le document projeté tient compte en investissement de résultats consolidés (budget général + budget annexe ZAE de Chambaret).

La 1^{ère} Vice-Présidente, Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, soumet le vote du CA du budget principal 2008 de la Communauté de Communes du Langeadois à l'Assemblée délibérante après que le Président est quitté l'assistance. Le CA est approuvé par 29 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

3- AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 2008

La délibération est adoptée, à l'unanimité des présents, comme suit :

- Excédent de fonctionnement de clôture : 925 056,92 €
- Exécution d'un virement à la section d'investissement 2009: 362 000 €
- Affectation d'un excédent de fonctionnement reporté sur 2009 : 563 056,92 €

4- PRESENTATION ET VOTE DU CA – BUDGET ANNEXE FERME DU PRADEL 2008.

En section de fonctionnement : DEPENSES

- Réalisé 4 881,47 € pour 8 251,99 € prévu

RECETTES

- Réalisé 8 262,00 € pour 8 251,99 € prévu

En section d'investissement : DEPENSES:

- Réalisé 3 518,81 € pour 6 905,54 € prévu

RECETTES

- Réalisé 3535,02 € pour 6 905,54 € prévu

Soumis au vote par la 1^{ère} Vice-Présidente, il est adopté par 29 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

5- AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE FERME DU PRADEL 2008

La délibération est adoptée, à l'unanimité des présents, comme suit :

- Excédent de fonctionnement de clôture : 3 380,53 €
- Exécution d'un virement à la section d'investissement 2009: 3 370,52 €
- Affectation d'un excédent de fonctionnement reporté sur 2009 : 10,01 €

6- PRESENTATION ET VOTE DU CA – BUDGET ANNEXE ZAE DE CHAMBARET 2008

En section de fonctionnement : **DEPENSES**

- Réalisé 37,38 € pour 40 010,44 € prévu

RECETTES

- Réalisé 11 127 € pour 40 010,44 € prévu

En section d'investissement : **DEPENSES**

- Réalisé 13 968,67 € pour 232 000 € prévu

RECETTES

- Réalisé 0 € pour 232 000 € prévu

Soumis au vote par la 1^{ère} Vice-Présidente, il est adopté par 29 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

7- AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ZAE DE CHAMBARET 2008

La délibération est adoptée, à l'unanimité des présents, comme suit :

- Excédent de fonctionnement de clôture : 11 090,06€
- Exécution d'un virement à la section d'investissement 2009: 11 090,06 €
- Affectation d'un excédent de fonctionnement reporté sur 2009 : 0 €

8- ADOPTION DES COMPTES DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES DU PRADEL ET ZAE DE CHAMBARET

Les comptes de gestion élaborés par le receveur communautaire pour le budget principal, la ferme du Pradel et la ZAE de Chambaret sont adoptés à l'unanimité des présents.

9- PRESENTATION ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009

Le Président propose à Mr Robert CHAUSSE et Eric AUBERT de poursuivre par la présentation à l'assemblée du Débat d'Orientations Budgétaires.

Eric AUBERT débute la présentation par des éléments de contexte budgétaire qui visent à fixer les perspectives macro-économiques dans lesquelles les budgets sont élaborés. Les principaux indicateurs (croissance, inflation, consommation des ménages, investissements productifs...) sont ici retracés.

Viennent ensuite les principales mesures du collectif budgétaire, de la loi des finances initiale pour 2009 et leurs principaux impacts sur les collectivités locales.

Est ensuite présentée l'analyse rétrospective des derniers exercices (2005/2006/2007/2008) du budget principal avec pour le fonctionnement une approche par chapitre et pour l'investissement une approche par programme et par financeur.

L'évolution de la dette, des effectifs, de la fiscalité locale et de la DGF boucle cette étape.

Mr Robert CHAUSSE assure la présentation de la 2^{ème} partie du DOB qui vise à esquisser les budgets 2009 et à les rapprocher d'un cycle pluriannuel d'investissements grâce au PPI.

Pour l'exercice annuel 2009, les orientations seraient les suivantes :

En section de fonctionnement : DEPENSES

- Charges à caractères général : 667 500 € : +8 %
- Charges de personnel : 350 000 € : +8 %
- Autres charges de gestion courante : 1 147 000 € : +7 %
- Charges financières : 18 000 € : -15 %
- Amortissements : 77 000 € : + 20 %
- Attributions de compensation : 1 290 500 € : -0.3 %
- Virement à section + dépenses imprévues : 676 000 €

Soit un total de 4 226 000 € pour 3 391 250 € en 2008

RECETTES

- Produits des services : 72 600 € : + 6 %
- Impôts et taxes : 2 281 000 € : - 2 %
- Dotations et participations : 1 214 400 € : -16%
- Autres produits de gestion : 73 000 € : - 2 %
- Amortissement : 22 000 € : + 63 %
- Excédent reporté : 563 000 €

Soit un total de 4 226 000 € pour 3 935 800 € en 2008

En section d'investissement les orientations de programmes sont les suivantes :

DEPENSES

- Val Fleuri : 600 000 €
- ZAE de Chambaret : 462 500 €
- Ecole de Pinols : 412 000 €
- Halle des Sports : 80 000 €
- OPAH : 60 000 €
- Enfance/Jeunesse : 30 000 €
- Aire des gens du voyage : 30 000€
- Espace VTT – Abris bus : 23 000 €
- Matériels et équipements: 20 500 €
- Dette en capital : 18 500 €
- Espace Entreprendre : 15 000 €
- Etudes ZDE + Assainissement : 13 000 €
- Ecole de Lachaud : 5 000 €
- Amortissement et imprévus : 133 000 €
- Créances ZAE : 225 000 €

Soit un total de 2 127 000 € pour 253 220 € en 2008

RECETTES

- Excédents reportés, capitalisés + virements : 1 510 650 €
- ETAT : 165 000 €

- Région : 163 100 €
- Département : 108 000 €
- Amortissement s: 77 000 €
- FCTVA : 60 000 €
- CAF 43: 40 000 €
- ADEME : 3 250 €

Soit un total de 2 127 000 € pour 275 880 € en 2008

Les sommes annuelles sont rapprochées de celles prévues en investissement pour les exercices 2009/2010/2011 et 2012 du PPI.

Les orientations budgétaires des deux budgets annexes (ferme du Pradel et ZAE de Chambaret) sont également proposées par Mr Robert CHAUSSE. Pour la ferme du Pradel, il s'agit d'un budget de fonctionnement aucun investissement n'est prévu.

Pour la ZAE de Chambaret, il prévoit :

En fonctionnement :

DEPENSES/RECETTES : 100 000 €

En investissement :

DEPENSES/RECETTES : 462 500 €. Avec l'engagement d'une première tranche de travaux d'aménagement.

Le Président remercie les intervenants pour la présentation du DOB, il souligne que ce document préfigure nos budgets 2009 et qu'il n'est pas soumis au vote. Il propose que le débat s'engage pour débattre de nos futurs investissements.

Mr Jean-Paul PASCAL demande si une caution bancaire a été prise pour le CCBI avec l'Association qui gère la ferme du Pradel.

Le Président et le Directeur lui répondent que le contrat prévoit que l'Association doit effectivement fournir les preuves qu'elle a contracté une assurance sur 3 ans en cas de défaillance.

Mr Robert CHAUSSE souligne que la réalisation de seulement 20 % des investissements prévus en 2008 doit nous interroger. Il regrette que les sommes budgétaires ne soient pas dépensées afin de réinjecter cet argent public dans l'économie.

Le Président revient sur les investissements qui sont inscrits pour 2009 et souligne que sur les 2 M€ prévus 1 M€ sont déjà notifiés aux entreprises pour la réalisation des travaux sur l'école de Pinols et le Val Fleuri. La ZAE de Chambaret devrait connaître un début d'exécution cette fin d'année si toutes les autorisations administratives sont obtenues.

10- ADMISSION DE TITRES EN NON VALEUR POUR LE RAMASSAGE SCOLAIRE ET LA HALTE GARDRIE

Le Président présente la délibération en soulignant qu'il s'agit de créances irrécouvrables auprès de certaines familles pour les prestations de la halte garderie et du transport scolaire. Le montant s'établit à 961,12 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

11- DEMANDE DE SUBVENTION FEADER POUR LE VAL FLEURI

Une demande de subvention FEADER de 45 000 € est sollicitée.

La délibération est acceptée à l'unanimité des présents.

12- DEMANDE DE SUBVENTION DGE 2009 POUR LA 2EME TRANCHE DE TRAVAUX DE L'ECOLE DE PINOLS

Une demande de subvention DGE de 55 000 € est sollicitée.

La délibération est acceptée à l'unanimité des présents.

13- VALIDATION DE L'APD DE LA ZAE DE CHAMBARET ET DU PERMIS D'AMENAGER

Le Président présente aux membres du Conseil l'état d'avancement du dossier la ZAE de Chambaret. Il souligne que la totalité des terrains est acquis (47 000 m²) et qu'une première tranche de travaux devrait s'engager cette fin d'année dès que les autorisations administratives seront obtenues. L'ensemble du projet est estimé à 958 289 € HT dont 371 000 € (soit environ 40 %) seraient à la charge de la Communauté de Communes du Langeadois. Il donne ensuite la parole à Mme Marie-Thérèse ROUBAUD et Eric AUBERT pour présenter l'APD et les principaux éléments du permis d'aménager.

APD

Surface commercialisable : 3 hectares

24 lots possibles

Réalisation en 2 tranches opérationnelles : 1^{ère} tranche : 1.8 h : 542 K€ HT

2^{ème} tranche : 1.25 h : 305 K€ HT

Permis d'aménager

Une synthèse est présentée avec une attention particulière sur la pièce PA 14 – Etude d'impact.

Après cette présentation le débat s'engage.

Mr Fabrice BRUNET s'exprime sur le prix de vente des parcelles et souhaiterait savoir comment il se place vis à vis d'autres zones. Il demande aussi si des contacts sont déjà pris pour la commercialisation de lots et s'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une agence spécialisée ?

Mr Serge ROCHER demande à quel prix les terrains ont-ils été achetés ?

Le Président répond que le prix se situe aujourd'hui dans une fourchette comprise entre 13€ et 16€ du m² mais que la Communauté devra en débattre plus précisément au moment où les coûts réels seront connus. Il souligne également que certains contacts sont établis mais qu'actuellement aucun engagement n'est pris. Quant au prix des terrains ils ont été payés 1 € du m².

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

14- AUTORISATION POUR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA FF DE CYCLISME POUR L'ESPACE VTT.

La délibération est présentée par Mr Gilles RUAT, Responsable de la Commission chargée de ce dossier. Il donne lecture de la convention et du cahier des charges qui l'accompagne. Il souligne que l'espace VTT doit être opérationnel début mai 2009.

Mr Robert CHAUSSE indique que ce projet s'intègre bien dans la politique de développement touristique de l'Auvergne et que les séjours VTT en Région représentent déjà 135 000 nuitées.

Mr Joseph TORRENT souhaite des éclaircissements sur l'utilisation des douches du camping de Langeac et sur la prise en charge du coût.

Mr Jean-Marc CHASSEFEYRE demande qui à la charge de la promotion de cet espace VTT ? Le SMAT ?

Le Président précise qu'il faudra trouver une solution entre la Commune de Langeac et la Communauté pour la prise en charge des coûts de fonctionnement des douches du camping. Quant à la promotion, elle est assurée par les réseaux classiques : OTSI, Département..., la Communauté assure le balisage des sentiers.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

15- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ETUDES ET CHANTIERS POUR L'ORGANISATION D'UN CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES

Mr Denis FOURY assure la présentation du projet prévu avec l'Association Etudes et Chantiers et la Communauté. Il souligne que cette action fait partie de la politique Enfance/Jeunesse de la Communauté. Elle implique des collégiens du Langeadois qui, en contact avec des jeunes de différents pays vont participer à la valorisation de l'arboretum de Pourcheresse. La participation de la Communauté est de l'ordre de 4 000 €. Le coût résiduel pour les familles sera de 80 à 360 €. L'ONF assurera un appui technique à ce séjour.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

16- DESIGNATION DE 2 DELEGUES COMMUNAUTAIRES A LA COMMISSION LOCALE D'INSERTION DE BRIOUDE

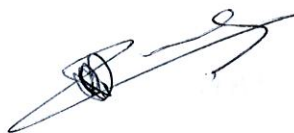
Mme Maguy BOUCHE et Chantal FARIGOULE GUEY sont désignées à l'unanimité des présents pour représenter la Communauté de Communes du Langeadois à la Commission Locale d'Insertion de Brioude.

17- QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de question diverse, le Président clôt la séance du Conseil et précise aux membres que le prochain Conseil aura lieu le Jeudi 26 mars 2009 à 20h30 à la Mairie de Langeac.

Fait à Langeac,
Le 19 mars 2009

Le secrétaire de séance,



Jean-Paul PASCAL



Franck NOEL-BARON

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site Internet et panneau d'affichage de la C.C.L.